

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 45 (1998)
Heft: 11-12

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ten. Es trägt insbesondere den «Rundtischgesprächen» vom Frühjahr 1998 (Stabilisierungsprogramm '98) Rechnung und entlastet neben der öffentlichen Hand auch die Wirtschaft.

Durch das Zivilschutz-Optimierungsprogramm '99 können auf Bundesebene einmalige Einsparungen von rund 8 Mio. Franken realisiert werden (vorwiegend im Materialbeschaffungsbereich). Die jährlich wiederkehrenden Einsparungen, vor allem in der Ausbildung, betragen rund 1 Mio. Franken. Als Folge der Reduktion der Ausbildungstätigkeit werden die Kantone jährlich um etwa eine halbe Million, die Gemeinden um etwa 800 000 Franken entlastet. Falls ursprünglich vorgesehene Bereitstellungsanlagen wegen des Zivilschutz-Optimierungsprogramms '99 nicht mehr gebaut werden, ergeben sich dadurch weitere Investitionseinsparungen. Mit dem Optimierungsprogramm werden nicht zuletzt günstige Voraussetzungen für die Eingliederung des Zivilschutzes in ein System für einen umfassenden Bevölkerungsschutz (Projekt «Bevölkerungsschutz 200X» als Pendant zum Projekt «Armee 200X») geschaffen. Damit wird eine Zusammenfassung aller auf lokaler, regionaler und kantonaler Ebene tätigen Organisationen im Bereich Schutz-, Hilfs- und Rettungswesen angestrebt. ▀

Selon le programme d'optimisation 99, la protection civile ne va pas seulement rajeunir et devenir plus efficace, bien plus, elle va moins coûter

Réforme de la protection civile 99: Préparation de la voie vers la protection de la population 200X

JM. Le conseiller fédéral Adolf Ogi, chef du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), le conseiller d'Etat Roland Eberle, membre du comité de la Conférence des directeurs militaires et de la protection civile, ainsi que Paul Thüring, directeur de l'Office fédéral de la protection civile, ont présenté aux médias le programme d'optimisation 99 de la protection civile. Les points forts de ce programme consistent en l'abaissement à 50 ans de la limite d'âge relative à l'obligation de servir, ainsi qu'en la fusion des services de protection de la population et d'assistance. La plus jeune réforme devra créer des conditions favorables à faciliter l'intégration de la protection civile dans le système global de protection de la population.

Selon les termes du chef du DDPS, la protection civile sera plus simple, plus svelte et plus efficace dans l'intervention. La limite d'âge relative à l'obligation de servir est abaissée de deux ans, ce qui réduit de 55 000 astreints les effectifs actuels. Le service de protection de la population et le service de l'assistance vont fusionner et l'instruction sera encore plus axée sur la maîtrise des catastrophes de source naturelle ou dues à la civilisation ainsi que des autres situations d'urgence. Selon le DDPS, cette nouvelle mouture de la protection civile, réalisée seulement quatre ans après la dernière réforme, va épargner 2,3 millions par année à la Confédération, aux cantons et aux communes. La Confédération va en outre réaliser une économie unique de 8 millions en chiffres ronds.

Devant les représentantes et représentants des médias venus en grand nombre au Palais fédéral le 21 octobre, Adolf Ogi déclara: «Le Conseil fédéral a épuisé la totalité des possibilités qui étaient à sa portée pour augmenter encore l'efficacité de la protection civile à partir de l'année prochaine, ainsi que pour adapter cette institution aux nouvelles exigences, ceci

sans qu'une modification de la loi ne soit nécessaire. Cette optimisation ne portera pas préjudice au vaste projet «protection de la population 200X». Nous tenons en outre compte des dialogues qui ont eu lieu au printemps passé autour de la table ronde et déchargerons non seulement l'autorité publique mais aussi l'économie, puisque celle-ci devra supporter moins d'absences

Situation initiale

Depuis la chute du mur de Berlin, la politique suisse de sécurité s'est engagée dans un processus de réajustement permanent. La protection civile s'est, elle aussi, constamment adaptée aux changements intervenus depuis 1989 sur le plan international. La réforme 95, en mettant notamment l'accent sur l'aide en cas de catastrophe et dans d'autres situations d'urgence, a déjà introduit un certain nombre de modifications:

- l'accélération du processus de régionalisation (les fusions d'organisations de protection civile ont fait passer leur nombre de 2900 à 1700) et le développement de la collaboration avec les organisations partenaires, en particulier les sapeurs-pompiers;
- la création d'une réserve de personnel (réduction des effectifs);
- la gestion de la construction d'abris (combler les lacunes tout en évitant les surcapacités);
- la réduction des mesures de prévoyance sur le plan logistique dans le domaine du ravitaillement, des assortiments de médicaments et de la réquisition de véhicules;
- la mise en place d'un unique organe civil de conduite pour les situations extraordinaires à l'échelon communal ou régional;
- diverses améliorations dans les domaines des transmissions et de l'alarme. ▀

ZS-Inserenten im Internet • ZS-Inserenten im Internet •

SCHUTZRAUM-TECHNIK

MENGEU

ISO 9001

Grüezi
Bonjour
Buongiorno
Allegra

<http://www.mengeu.ch>

St.-Galler-Strasse 10 CH-8353 Elgg
E-Mail: mail@mengeu.ch